

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 3 avril 2024

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n° 4.1.6

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Anim'Été 2024 – Proposition des tarifs

Considérant le coût de l'inflation et les difficultés économiques, la commission finances, travaux, aménagement urbain et développement économique, en réunion du 18 mars 2024 a proposé :

- **de ne pas augmenter cette année encore pour les Aulnésiens** les tarifs d'Anim'Été, basés sur les quotients familiaux CAF.
- **d'appliquer une revalorisation de 20 %** aux non-Aulnésiens

Les tarifs sont proposés à la semaine.

En conséquence, M le Président propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable à la proposition de la commission et d'adopter la grille tarifaire ci-dessous.

AULNESIENS		Rappel tarifs 2023	Proposition 2024
	QF CAF 1	20,00€	20,00€
	QF CAF 2	25,00€	25,00€
	QF CAF 3	30,00€	30,00€
	QF CAF 4	35,00€	35,00€
NON-AULNESIENS		Rappel tarifs 2023	Proposition 2024 +20%
	QF CAF 1	40,00€	48,00€
	QF CAF 2	50,00€	60,00€
	QF CAF 3	60,00€	72,00€
	QF CAF 4	70,00€	84,00€

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance : Thomas PIETTE

Pour extrait conforme, le Président de séance : Julien DUSART

Publiée sur le site internet le vendredi 19 avril 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le mardi 16 avril 2024